



DEPARTEMENT DE L'HERAULT
MAIRIE DE BERLOU

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2022

Date de convocation : 7 juin 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Le quatorze juin deux mille vingt-deux à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Christian LIGNON, Maire.

Présents : Marcel AUTTELET, Claude BENEDETTI, Claude CARPENA, Joselyne CEGLEC, Mathieu COUDERC, Marie-Odile DARDE, Christian LIGNON, Pascal LOUBES, Mathieu MOLINARI, Christelle MOUTIER

Absents excusés : Coralie CAUMES

Pouvoir : néant

Secrétaire de séance : Joselyne CEGLEC

La séance ouvre à dix-huit heures

Après l'appel nominatif des membres du Conseil municipal et des pouvoirs, Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint (*quorum atteint dès 6 conseillers*)

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu du dernier Conseil municipal
- Délibération modificative du budget 63300 EAU
- Délibérations portant sur l'admission en non-valeur du budget 63300 EAU
- Délibération portant sur le choix d'un prestataire pour le remplacement des UV
- Délibération donnant délégation de signature pour un bail commercial et un contrat de location d'appartement (ancien presbytère)
- Délibération portant sur le recrutement d'un CDD à temps partiel
- Délibération optant pour une nomenclature M57 abrégée ou développée
- Délibération portant sur le soutien au projet de construction d'un administré
- Questions diverses (...)

Approbation du compte-rendu du 12/04/2022

Le compte-rendu du 12/04/2022 a été envoyé par voie électronique aux membres du Conseil municipal. L'assemblée délibérante approuve le compte-rendu à l'unanimité.

Objet : Délibération modificative du budget 63300 EAU – 2022/031

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Le Maire

Fait part à l'assemblée d'une autorisation modificative pour régularisation sur TVA à récupérer.

Le Conseil municipal

Approuve cette régularisation à l'unanimité.

Objet : Admissions en non-valeur du budget 63300 EAU – 2022/032

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Le Maire

Propose une mise en non-valeur de créance impayée.

Le Conseil municipal

Approuve cette mise en non-valeur à l'unanimité.

Objet : Choix d'un prestataire pour le remplacement des UV

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Le Maire

Informe les membres du Conseil qu'un rendez-vous est prévu avec les services d'Hérault Ingénierie le vendredi 17 juin 2022 auquel il soumettra les différentes offres pour avis.

Le Conseil municipal

Reporte la délibération à une date ultérieure.

Objet : Délégation de signature d'un bail commercial pour un café de pays et d'un bail d'habitation pour le logement au-dessus – 2022/033

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Le Maire

Demande au Conseil le pouvoir de signer un bail commercial pour un café de pays ainsi qu'un bail d'habitation pour le logement au-dessus du local commercial.

Le Conseil municipal

Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire à l'unanimité.

Objet : Création de poste pour un agent technique à temps partiel – 2022/34

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Le Maire

Informe qu'à la rentrée prochaine, il y aura quatre enfants en section maternelle ce qui nécessite le recrutement d'un agent technique détenteur d'un CAP Petite enfance afin de seconder l'enseignante. L'agent interviendrait 28 heures par semaine en période scolaire.

Compte tenu du nombre d'heures effectuées, une participation des parents est à envisager pour couvrir l'heure de garderie du soir. Cette pratique est courante dans les communes voisines, Monsieur le Maire va se renseigner auprès d'elles.

Le Conseil municipal

Approuve à l'unanimité cette création de poste et l'étude d'une participation financière par les parents.

Objet : Choix de l'option pour une nomenclature M57 abrégée ou développée – 2022/35

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Le Maire

Propose d'opter pour une nomenclature développée.

Le Conseil municipal

Adopte à l'unanimité ce choix.

Objet : Délibération pour une participation aux frais de secrétariat du Docteur PEXOTO – 2022/36

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Le Maire

Informe les conseillers de la proposition de Madame COMBES, Maire de Saint-Chinian, de demander une participation de 420 euros pour l'emploi d'un secrétaire pour le Docteur Estelle PEXOTO dont le cabinet médical est à Saint-Chinian.

Le Conseil municipal

Après avoir délibéré, n'adopte pas cette proposition selon 3 voix pour (Marie-Odile DARDE, Christian LIGNON, Mathieu MOLINARI), 5 voix contre (Claude BENEDETTI, Claude CARPENA, Joselyne CEGLEC, Pascal LOUBES, Christelle MOUTIER) et 2 abstentions (Marcel AUTTELET, Mathieu COUDERC).

Objet : Délibération portant sur le projet de construction de Monsieur RIEUX - 2022/37

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

Le Maire

Fait part du projet de construction de Christophe RIEUX et des refus opposés à ses deux premières demandes de certificat d'urbanisme opérationnel. Il demande au Conseil de délibérer sur le soutien à apporter à ce dossier auprès du service instructeur en urbanisme et de joindre la délibération à la nouvelle demande de certificat d'urbanisme de Monsieur RIEUX.

Le Conseil municipal

Approuve à l'unanimité le soutien au projet.

Questions diverses

TRIFYL (traitement des déchets) demande à la commune de nommer un référent. Claude BENEDETTI se porte volontaire.

Le Maire rappelle qu'il y a obligation de dénommer et numéroter les rues de la commune. Claude CARPENA est chargé de finaliser le travail en cours.

Le Maire fait part de l'avancée des travaux sur la commune, notamment ceux de la salle des Festivités et de l'ancien presbytère.

Par ailleurs, il propose la reprise du classement des archives et souhaite mobiliser le Conseil municipal une demi-journée pour l'aménagement de la salle des Festivités.

Enfin, il indique qu'il est urgent d'organiser une réunion de travail au sujet de la reprise des compétences eau et assainissement par la Communauté de communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le Maire,
Christian LIGNON

Secrétaire de séance,
Joselyne CEGLEC

